



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 03/03/2020  
Reçu en préfecture le 03/03/2020  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20200220-2020\_02\_039-DE

**SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2020**

**2020-02-039 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 14 février 2020**

L'an deux mille vingt le vingt février à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle "Daniel Malville" - à Vayres , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean-Luc DARQUEST , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Rodolphe GUYOT , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Christophe GALAN , Armand BATTISTON , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

**Absents :**

Gabi HOPER, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Patrice BOUVRY, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Véronique DI CORRADO, Chantal DUGOURD, Michel FOULHOUX, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Odile LUMINO, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sabine AGGOUN pouvoir à Thierry MARTY, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE pouvoir à David RESENDÉ, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Jacques LEGRAND, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Fabienne KRIER, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Annie POUZARGUE pouvoir à Monique JULIEN, Christian ROBIN pouvoir à Anne-Marie ROUX, Corinne VENAYRE pouvoir à Agnès SEJOURNET

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

# ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'EPCI SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Envoyé en préfecture le 03/03/2020 - 2/2  
Reçu en préfecture le 03/03/2020  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20200220-2020\_02\_039-DE

Sur proposition de Madame Catherine VIANDON, Vice-présidente en charge de l'Environnement et du Développement durable,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 10 février 2020,

Vu le rapport présenté ce jour au Conseil communautaire,

La loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, prescrit aux collectivités territoriales et aux EPCI de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Ce rapport doit être présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement aux débats sur le projet de budget.

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011, relatif à l'élaboration de ce rapport, en précise la structure et le contenu. Il indique ainsi que le rapport doit dresser le bilan des actions menées par la collectivité, qu'il s'agisse de la gestion de son patrimoine et de ses pratiques internes (exemplarité) ou des politiques territoriales qu'elle mène, qui contribuent à répondre aux enjeux du développement durable.

Au Sommet sur le développement durable du 25 Septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable qui comprend un ensemble de 17 objectifs de développement durable (ODD) pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030.

Cette 9<sup>ème</sup> édition du rapport de développement durable de La Cali connaît, par rapport aux précédentes éditions, quelques évolutions dans sa construction pour tenir compte des évolutions introduites lors de ce Sommet sur le développement durable en 2015.

Réalisé en interne, il se structure dorénavant autour de thématiques (Territoire en transition, de développement, de service, de solidarité, de projets, collectivité exemplaire et responsable). Pour chaque partie, la contribution de La Cali aux ODD est précisée.

L'élaboration du rapport a impliqué l'ensemble des services de La Cali. Ce travail approfondi d'état des lieux a ainsi permis de dresser un bilan complet des actions de la collectivité ayant un impact en matière de développement durable.

Le Conseil communautaire prend acte de la présentation du rapport sur la situation de la Communauté d'agglomération du Libournais en matière de développement durable.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 3 mars 2020  
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais

